



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépendance

Question écrite n° 122712

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation des « aidants » souvent des parents (conjoint, enfants...) des personnes âgées dépendantes souffrant de la maladie. De façon très précise, il demande si elle peut, en réponse, décliner les mesures prises en faveur des personnes qui sont ainsi amenées tous les jours à accompagner, à soigner, à aider faisant preuve d'amour et de beaucoup de disponibilité et de dévouement envers leur entourage dépendant.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122712

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12189

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)